

Inscription à l'Association Sportive du Collège J. Rostand

Autorisation parentale

Je soussigné Mère, Père, Responsable légal (1)

Autorise (2) Né(e) le/...../.....

A participer aux activités de l'Association Sportive du collège J. Rostand (Valence d'Agen).

J'autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéo où pourrait figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés.

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur pourra être amené à appeler les pompiers ainsi que la famille.

Numéro de la famille en cas d'urgence :/...../...../...../.....

Fait à, le/...../.....

Signature :

(1) rayer les mentions inutiles

(2) Nom et Prénom du licencié

Autorisation parentale à retourner accompagnée :

- d'un **règlement de 20€** (en liquide ou chèque à l'ordre « AS du collège J. Rostand » (ou chèque CAF, Conseil Général, coupon sport... Un justificatif peut être fourni pour les comités d'entreprises) sauf pour les élèves inscrits aux sections sportives rugby ou roller et à jour de leur cotisation initiale

✂

Organisation et informations (à conserver)

Activité	Entraînements	Lieu de pratique	Compétitions
AS Futsal (Mr Vacossaint)	Lundi 12h05-13h Vendredi 12h05-13h	COSEC	Intra Collège et UNSS
AS Tennis de table (Mme Grare)	Mardi 12h05-13h Vendredi 12h05-13h	COSEC	UNSS
AS Natation (Mr Parisse)	Mercredi 14h-16h	Piscine Golfech (3)	UNSS
AS Athlé (Mr Quet)	Lundi 12h05-13h Vendredi 12h05-13h	COSEC	UNSS

(3) Pour la natation, les élèves doivent se rendre par leurs propres moyens à la piscine de Golfech.

Les inscriptions pour les sections sportives rugby et roller sont closes, mais les élèves inscrits à ces sections, tout comme les élèves inscrits à une AS, peuvent participer aux autres activités de l'AS sans supplément. Aucun certificat médical n'est exigé pour la pratique de l'AS. Le nombre d'inscrit est limité dans chaque AS donc ne traînez pas !

Les enseignants pourront exclure de l'AS un élève dont le comportement ne serait pas approprié, sans remboursement.

Les inscriptions (sauf natation) démarrent la semaine du 12 Septembre : se rendre directement au lieu et horaire de l'AS désirée. Vous avez le mois de Septembre pour tester les AS, ensuite l'inscription sera définitive.